



Rapport annuel des activités 2012

Préparé par l'Association des couples infertiles du Québec



Rappel de la mission :

L'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) a pour mission de représenter et de promouvoir les intérêts des couples infertiles du Québec afin que ceux-ci puissent recevoir un service de qualité et équitable. L'ACIQ se veut également une ressource pour les couples qui traversent la dure réalité de l'infertilité et qui ont besoin d'aide, de support et d'information.

Nos buts :

- Mettre à la disposition des couples et des personnes infertiles, les dernières informations concernant l'infertilité et l'adoption, pour que vous puissiez faire des choix personnels et éclairés.
- Représenter les couples et les personnes infertiles face aux autorités gouvernementales et publiques.
- Offrir aux personnes infertiles les dernières informations disponibles sur le sujet.
- Offrir du soutien sous forme de marrainage et parrainage.
- Donner des références utiles, le maintien et l'amélioration de la loi 26.

Rappel de l'histoire :

Date de fondation : 19 mai 2005

Fondatrices : Marie-Josée Joly, Caroline Amireault, Annie Dauphin

Mandat premier : Représenter les couples infertiles et obtenir la couverture des frais des traitements de fertilité.

Projets de lois :

Projet de loi 89 :

Auteur : Philippe Couillard, ministre de la santé et des services sociaux.

Déposé en décembre 2004.

Il a été déposé suite à la mise en application d'une loi fédérale en mars 2004, qui visait la réglementation des cliniques de procréation assistée, qui interdisait les pratiques inacceptables (clonage humain, choix du sexe, rémunération des mères porteuses, et commercialisation du matériel reproductif humain). Le gouvernement a demandé un renvoi en cour d'appel, car il jugeait que la réglementation des soins de santé était de juridiction provinciale.

Elle concernait la légifération sur les traitements de procréation assistée, visant à réduire le taux de naissances multiples, qui augmente par le fait même les naissances de bébés prématurés (54%) et des bébés de faibles poids à la naissance (51%). En aucun temps, il n'a été question de remboursement des frais de traitements.

Le gouvernement souhaitait faire adopter une loi et par la suite il établirait les règlements. C'était donc un projet de loi à « coquille vide ».



Projet de loi 23 :

Auteur : Philippe Couillard, ministre de la santé et des services sociaux.

Déposé en février 2007.

Commission parlementaire : 10 juin 2008.

En faveur du projet de loi : M. Philippe Couillard, ministre de la santé et des services sociaux, et son équipe.

Contre le projet de loi : Éric Caire, opposition officielle en matière de santé et Bernard Drainville, deuxième député en opposition, tous contre, dû au manque d'information sur les règlements et de la non-couverture des frais et des traitements.

Mémoires déposés : ACIQ, Dr. Pierre Miron et Mme Julie Snyder.

Ce projet de loi, était identique à son prédécesseur. Tout comme ce dernier, il a été abandonné suite au déclenchement d'élection provinciale.

Projet de loi 26 :

Auteur : M. Yves Bolduc, ministre de la santé et des services sociaux

Déposé le : 22 avril 2009

Principe adopté le : 29 mai 2009

Adopté le : 18 juin 2009

Sanctionné le : 19 juin 2009

Mise en application : 5 août 2010

Cette loi ressemble beaucoup à ce que l'ex-ministre Couillard a tant voulu faire adopter. Cette fois-ci par contre, il n'est pas question d'un crédit d'impôt, mais bel et bien de la couverture des frais et des traitements de la procréation assistée, tout en réglementant les activités cliniques.

Règlements de base de la loi 26

3 cycles de FIVs (stimulée) par naissance vivante : Les cycles comptent à partir du moment où il y a un transfert d'embryon. Donc, si ponction blanche (pas d'ovule) ou pas d'embryon transférable, le décompte n'est pas débuté. Les cycles couverts, c'est par naissance vivante. Donc, après une naissance, le couple a droit à 3 nouveaux essais.

6 cycles de FIVn (naturel) par naissance vivante : Les cycles comptent à partir du moment où il y a un transfert d'embryon. Donc, si ponction blanche (pas d'ovule) ou pas d'embryon transférable, le décompte n'est pas débuté. Les cycles couverts, c'est par naissance vivante. Donc, après une naissance, le couple a droit à 6 nouveaux essais.

L'ICSI (injection intra-cytoplasmique de spermatozoïde) est couverte dans les coûts des traitements, le choix de ce traitement est laissé à la discrétion du médecin.

Le DPI (diagnostic préimplantatoire) est couvert dans les coûts des traitements, le choix de ce traitement est laissé à la discrétion du médecin.

Le hatching (assistance à l'éclosion de l'embryon), est couvert dans les coûts des traitements, le choix de ce traitement est laissé à la discrétion du médecin.

TESA (aspiration de sperme testiculaire) est couvert dans les coûts des traitements, si nécessaire selon l'avis du médecin.

PESA (aspiration percutanée des spermatozoïdes épидидymaires) est couvert dans les coûts des traitements, si nécessaire selon le médecin.

6 IAC (inséminations artificielles avec conjoint) ou IAD (donneur), si nécessaire, le médecin pourrait décider de procéder à plus d'insémination s'il le croit nécessaire.

Don de sperme : le gouvernement couvre seulement les paillettes de donneurs anonymes. Un couple qui décide d'aller avec un donneur en "Open ID" (identité connue), devra couvrir lui-même les coûts.

Tests diagnostiques : tous tests servant au dépistage de l'infertilité est couvert lorsque qu'ils sont effectués dans le milieu public. Les cliniques offrent encore beaucoup de services privés, mais il n'est pas nécessaire de les utiliser. C'est au couple que revient la décision.

Le conseil d'administration 2012 :

Le CA de l'ACIQ est composé de 7 sièges tous comblés lors de l'élection à l'AGA 2012 :

- Poste 1 : Michel Royer, administrateur,
- Poste 2 : Denis Nadeau, président,
- Poste 3 : Christine Boisvert, administratrice,
- Poste 4 : Virginie Kieffer, secrétaire,
- Poste 5 : Marie Claude Blais, vice-présidente,
- Poste 6 : Julie Tremblay, trésorière,
- Poste 7 : Patrik Lacroix, administrateur.



Denis Nadeau



Marie Claude Blais



Virginie B. Kieffer



Patrik Lacroix



Julie Tremblay



Michel Royer



Christine Boisvert



Krystel R. Lavigne

En remplacement de Patrik Lacroix



8 réunions régulières sont comptabilisées pour l'année 2012 avec en plus l'assemblée générale du 14 avril 2012.

Au cours de l'année, Patrick Lacroix remet sa démission pour des raisons personnelles. Suite à son départ, le CA coopte Krystel Robert Lavigne pour combler son poste le 15 septembre 2012.

Calendrier 2012 :

Février :

- Mise en place d'une politique de remboursement des dépenses pour les divers frais que les membres du CA peuvent avoir ou tout autre membre de l'ACIQ autorisé par le CA.
- Préparation de l'AGA 2012.
- Travail de modification des règlements de régie interne de l'ACIQ.
- Refus de la demande d'OSBL par l'agence du revenu du Canada, une autre demande est en préparation car des erreurs se sont glissées dans la première demande et nous sommes en train d'effectuer les corrections.
- Cooptation de Julie Tremblay au poste de trésorière de l'ACIQ.
- Mise en place d'un service de téléconférence pour les membres du CA de l'ACIQ afin de permettre la réalisation de conférences téléphoniques en fonction des besoins.

Mars :

- Rédaction du rapport d'activités 2011 en vue de l'AGA 2012.
- Formation média de 2 administrateurs de l'ACIQ par la firme National.
- Préparation du rapport financier par la firme comptable.

Avril :

- AGA 2012 avec élection du nouveau conseil d'administration. Présentation des objectifs, du plan d'action 2012 et des prévisions budgétaires.
- Mise en fonction de la ligne téléphonique 1-866-376-0225, nouvel outil qui permet de venir en aide à plus de couples infertiles québécois et ainsi faciliter les démarches d'aide et d'accompagnement auprès des membres.
- Des demandes de soutien financier ont été envoyées à Merck, Ferring Pharmaceuticals Inc., Sanofi-Aventis et EMD Serono.
- Conception et réalisation de cartes d'affaires pour les administrateurs de l'ACIQ.

Juillet :

- National nous fait un rapport de ce qui est réalisé jusqu'à ce jour.
- Des demandes de soutien financier sont envoyées auprès des divers députés représentant les circonscriptions où vivent les différents administrateurs de l'ACIQ.
- Rencontre de Merck pour discuter de leur soutien financier.
- Reportage dans le journal de Montréal sur la procréation assistée : témoignage de 4 couples dont un est composé de 2 administrateurs de l'ACIQ.
- Mise en place de cartes d'affaires pour les administrateurs de l'ACIQ.



Août :

- Le programme de gratuité fête ses 2 ans de mise en application.
- Participation au congrès provincial AFEAS durant 3 jours, les 17, 18 et 19 août, avec le soutien financier de EMD Serono.
- Deux rencontres ont lieu entre des professionnels de la clinique OVO et le président de l'ACIQ : Pour la 1^{ère} rencontre, il s'agit de discuter avec les docteurs Bissonnette et Kahdoch de la clinique OVO de l'utilisation d'un local pour l'ACIQ, puis pour la 2^{nde} rencontre, il s'agit de voir avec Mme Réhaume, directrice des opérations, comment l'ACIQ peut obtenir le soutien de personnes ressources à la clinique afin de connaître tous les protocoles offerts et leurs étapes afin de mieux comprendre l'infertilité et son processus.
- Sollicitation de l'ACIQ par Mr Choquette, chef de projet du bureau de projets du CHU de Sherbrooke afin de les aider à répondre aux futurs besoins des patients lors de l'ouverture du service de fertilité.
- Rencontre de la vice présidente et Amélie Tremblay : celle-ci souhaite mettre en place un groupe d'entraide pour les couples infertiles de l'Estrie : l'objectif est de l'aider à développer son projet tout en l'intégrant dans nos actions.
- Modification apportée au registre des entreprises du Québec pour changer l'adresse de l'ACIQ et mettre à jour la composition des administrateurs du CA.

Septembre :

- Modification du formulaire d'adhésion avec changement de tarifications afin d'offrir un prix réduit pour un adhésion prise en milieu ou fin d'année.
- Démission de Patrik Lacroix, administrateur de l'ACIQ et cooptation de Krystel R. Lavigne en remplacement.
- Recherche d'un fournisseur de service spécialisé dans le domaine informatique pour rebatir le site web de l'association.
- Participation du président de l'ACIQ a la conférence R&D sur « pourquoi et comment faire partie de la décision ? ».
- Changement de ministre de la santé et des services sociaux : Mr Bolduc est remplacé par Mr Hébert.
- Rencontre d'une journaliste de RDI qui souhaite réaliser un reportage sur l'ouverture de la nouvelle clinique de Trois Rivières. Un soutien nous est demandé afin de l'aider à obtenir des témoignages de couples qui veulent se faire suivre dans cette nouvelle clinique.
- Acceptation de la soumission faite par 2 archivistes pour nous créer une base de données pour la gestion et le suivi des membres, mais aussi pour faciliter notre système de classement et la mise en place d'un calendrier de conservation des documents papiers et électroniques.



Octobre :

- Demande d'adhésion au ROBMSM (regroupement des organismes de base en santé mentale)
- Modification de l'année fiscale de l'ACIQ auprès de revenu Québec et Canada.

Novembre :

- Acceptation de notre adhésion au ROBMSM et obtention d'un bureau permanent dans les locaux du ROBMSM à Trois Rivières.
- Contrat de service mis en place avec la firme de services du ROBMSM pour la réalisation du site web de l'ACIQ grâce à leur service de conception de site Internet.
- Un communiqué est envoyé afin d'informer nos membres de l'ouverture de la clinique de fertilité du centre Sainte Justine.
- Contact avec les organisateurs du salon de la femme 2013 afin de voir si l'ACIQ peut y tenir un kiosque.
- Contact avec le groupe Séléna (= groupe de psychologues) pour voir la possibilité d'un partenariat car ceux-ci s'occupent d'accompagner les personnes ayant traversées un parcours de fertilité et qui n'ont eu aucune réussite dans leurs traitements.
- Deux entrevues sont réalisées par notre porte parole ce mois-ci : une à la revue VITA et une à Radio Canada Mauricie.
- Réalisation d'un sondage sur Facebook pour savoir : si nos membres sont actuellement en traitement et dans quel endroit (public ou privé) ils font leurs traitements.
- Correspondance de Monsieur Choquette, chef de projet du CHU de Sherbrooke pour nous faire un suivi sur le projet PMA FIV : ils attendent toujours l'autorisation du ministère de la santé et des services sociaux pour avoir l'assentiment nécessaire à l'ouverture de la clinique. Les travaux doivent commencer en décembre et ce pour 20 mois. En attendant, ils continuent d'offrir la 1^{ère} et 2^{ème} ligne au CHU et un partenariat avec Procréa à Montréal est en place pour la partie FIV.

Décembre :

- 1^{ère} esquisse du site web de l'ACIQ présenté aux administrateurs du CA.
- Rencontre avec les responsables du groupe « en attendant bébé » pour consolider l'entente avec l'ACIQ.

Activités et événements réalisés :

AGA 2012 : Tenue le 14 avril 2012 à l'hôtel Quality Suites de Drummondville. Cette année, la mobilisation des membres est très difficile. Un nombre restreint accepte l'invitation à l'AGA malgré l'envoi de 2 communiqués et une information constante sur la page Facebook. Ce qui revient souvent de la part des membres, c'est le problème géographique lié au kilométrage à faire pour se rendre là où a lieu l'assemblée : cette année, le choix s'est fait à Drummondville pour



être à mi-chemin entre Montréal et Québec puisqu'il ne faut pas oublier que nous sommes une association provinciale. A cela s'ajoute ceux qui n'ont pas d'intérêts pour ce type de rencontre, et ceux qui ne sont pas disponibles à la date que nous avons fixé (ex : travail...).

Marrainage/parrainage : mis en place en 2010, ce service a pour principe de jumeler des personnes qui commencent un traitement ou s'apprêtent à le faire avec des personnes qui sont déjà passées par là et qui pourraient leur faire profiter de leur expérience, les accompagner au meilleur de leur connaissance. Ainsi un lien privilégié s'établit entre les membres et cela permet d'offrir une oreille attentive et compréhensive à ceux qui en ont besoin – parce que bien que nos amis soient très compatissants parfois, ils ne peuvent pas toujours nous comprendre.

En 2011, 10 jumelages sont en cours et 10 nouvelles demandes sont enregistrées cette année à laquelle, toutes obtiennent une réponse. De ce fait, 20 jumelages sont actuellement en cours. Ceux-ci sont plus ou moins actifs car ils dépendent des besoins des personnes marrainées et de leurs périodes de traitement.

Soutien du groupe Facebook : La page Facebook est créée en 2008 et au fil du temps un grand nombre de fans s'ajoute. Il s'agit principalement d'un lieu de réseautage et d'échange où les membres peuvent se poser des questions entre eux, émettre des conseils et surtout raconter leur histoire et annoncer leur succès avec joie ou échecs avec compassion.

Suite à de nombreuses discussions entre les membres concernant l'accès public de cette page au lieu d'en faire un groupe « privé », un communiqué est envoyé en octobre 2012, aidé de National, afin d'en expliquer les raisons. Conscients que l'association possède à l'heure actuelle une très riche communauté Facebook et cette richesse ne s'évalue pas uniquement par le nombre de membres qu'il y a sur la page mais surtout par le nombre important d'interaction qui s'y passent. Des interactions respectueuses, pertinentes et enrichissantes pour un public en recherche d'information sur tout ce qui a trait à l'infertilité. Il s'agit donc d'une valeur ajoutée enviable entre nos mains. Ce serait une erreur de restreindre l'accès à ce groupe.

- En premier lieu, parce que ce groupe est la porte d'entrée principale de l'ACIQ dans les médias sociaux. C'est un excellent porte-voix pour nous et nos membres, cela permet de rejoindre de nouveaux publics et d'assurer la bonne circulation d'information concernant l'infertilité. Facebook est donc un excellent relayeur pour notre site Internet.
- En second lieu, parce que ce n'est pas dans les principes des réseaux sociaux d'être restrictifs et « fermés », au contraire l'abondance du partage, de l'authenticité, de l'échange, de l'écoute et de la valeur ajoutée sont les principes de base du caractère social de ses canaux de communication numérique.
- En troisième lieu, les internautes passent plus de temps par jour sur les réseaux sociaux que sur des sites Internet. Les internautes québécois effectuent plus de recherches sur Facebook que sur Google, donc si nous désirons être trouvés et connus, il nous faut nous ouvrir aux internautes par l'entremise des différents réseaux sociaux comme Facebook.

En résumé, le groupe Facebook est donc ouvert afin de laisser les personnes s'informer concernant les sujets qui les touchent et ainsi les laisser nous connaître par le biais de cet



excellent canal de communication qu'est Facebook. Les membres du groupe Facebook de l'ACIQ sont donc d'excellents ambassadeurs pour notre association, qu'ils soient membres en règle ou non.

Enfin, pour répondre aux besoins de confidentialité de certaines personnes, il est envisagé de créer une plateforme d'échanges via le site Internet de l'ACIQ (forum privé) qui serait en mesure de répondre à des besoins plus précis, plus personnalisés. Les membres auront alors accès à des conseils et un suivi plus rigoureux de la part de l'ACIQ.

Au 31 décembre 2012, le seuil des 600 membres est atteint tout en sachant que la page est publique et que n'importe qui peut la consulter sans y adhérer. Il va de soi que la fréquence de consultation de cette page doit être plus importante que les 600 personnes qui en sont membres.

Soutien téléphonique ou courriel: Depuis mai 2011, un service téléphonique est mis en place afin de permettre aux couples d'échanger de vives voix avec un administrateur de l'ACIQ. C'est la secrétaire de l'ACIQ qui se charge de faire les retours d'appels. Depuis le mois d'avril 2012, l'ACIQ s'est doté d'un numéro sans frais qui est le : 1-866-376-0225. Ce numéro permet une disponibilité 7 jrs/7 et 24 heures par jour puisqu'une personne répond et transfère l'appel à la personne ressource par le biais d'un courriel. En parallèle, toutes personnes qui souhaitent obtenir de l'information par courriel ont pu le faire en nous écrivant au courriel suivant : information@aciq2005.ca

En 2012, une vingtaine d'appels téléphoniques est recensée ainsi qu'une vingtaine de correspondances différentes par courriel.

Congrès de l'AFEAS : le 17-18-19 août 2012, ce sont 4 administrateurs de l'ACIQ qui donnent de leur temps pour tenir un kiosque d'information pour l'ACIQ lors du congrès de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, à l'hôtel Delta de Sherbrooke. Ce sont 350 québécoises qui participent à ce congrès sous le thème « vers une société égalitaire ». Ces 3 journées ont pour principe de réaliser l'AGA de l'AFEAS, de participer à des plénières sur divers sujets tels que l'égalité, l'adoption, la violence chez les jeunes... Durant ce congrès, les participants peuvent visiter le salon des exposants dont l'ACIQ fait parti. Hors notre constat et qu'il n'est finalement pas pertinent d'y participer car la moyenne d'âge était celle de l'âge d'or et que les couples infertiles en âge de procréer ne sont pas présents. Cette expérience nous permet toute de même de rendre visible l'ACIQ une nouvelle fois et d'informer un certain nombre de personnes des services qui sont offerts, ainsi qu'une meilleure sensibilisation face à la problématique de l'infertilité et ainsi transmettre un meilleur relais de l'information.

45 personnes sont passés devant le kiosque durant les 3 jours.

Membership :

Le mandat a été confié à l'un de nos administrateurs de faire la relance téléphonique de tous les membres qui arrivaient en fin d'adhésion. Durant plusieurs mois, un travail rigoureux a



permis de personnaliser le service et de montrer aux membres que nous leur accordions de l'importance. Malheureusement cette démarche a été interrompue en septembre 2012 en raison de l'accouchement prématuré de l'administratrice en charge du dossier et la relève n'a pu se faire par manque de temps par les autres administrateurs.

Membres en règles :

Réguliers : 190 couples membres

Partenaires : 20 membres

Facebook : 609 membres au 19 mars 2013

N.B. : Nous aurions aimé mettre de l'avant une contribution volontaire à la discrétion du membre, malheureusement nous devons rester sur la formule d'adhésion annuelle car nos finances actuelles ne nous permettent pas de mettre en place un tel procédé pour l'instant.

Communication / Promotion :

Denis Nadeau est le porte parole de l'ACIQ en plus d'être le président.

Communiqués : 7 communiqués sont adressés à l'ensemble de nos membres cette année :

- 05 février : convocation à l'AGA 2012
- 21 février : invitation à l'AGA 2012
- 22 avril : mot du nouveau président en poste
- 04 juin : appel aux membres, recherche de marraines /parrains pour notre service de soutien aux couples infertiles
- 07 septembre : ajustement des cotisations
- 10 septembre : l'ACIQ invite les couples infertiles à la plus grande prudence suite au reportage de JE sur des histoires de dérapage impliquant des mères porteuses
- 21 octobre : positionnement de l'ACIQ par rapport au groupe « public » facebook

Mandat confié à National :

Depuis 2011, le conseil d'administration de l'ACIQ choisit de prendre les services d'une firme de communication « National » afin d'être supporté pour développer son expertise et sa visibilité face aux relations publiques. Pris dans un 1^{er} temps pour 6 mois, leur service est renouvelé afin d'aider l'association à différents niveaux :

- Conseil stratégique et soutien aux relations gouvernementales dans le cadre du financement public et privé,
- Support à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une planification stratégique annuelle,
- Support continu en relations publiques,
- Suivi et accompagnement aux activités entourant les relations de presse,
- Formation aux principes du « face à face média » d'une durée d'une journée à l'intention du porte parole de l'ACIQ,



- Révision et bonification du contenu des documents de présentation de l'association et de tous autres documents pertinents,
- Élaboration de messages clés, d'un discours cadre et d'un argumentaire,
- Support auprès du président dans le cadre de son mandat,
- Soutien et accompagnement à l'organisation et la coordination d'évènements,
- Positionnement stratégique.

Ce qui est réalisé durant leur mandat :

- Rencontre des administrateurs de l'ACIQ lors d'un CA,
- Proposition de stratégies et actions dans le cadre du plan d'action 2012/2013,
- Formation média auprès de la présidence et la vice-présidence,
- Veille stratégique des annonces gouvernementales (ex : implantation d'une clinique de fertilité au CHUM),
- Mise en place d'une revue de presse quotidienne pour informer les autorités de l'ACIQ des nouvelles et sujets pouvant nous intéresser,
- Révision dans la présentation de l'ACIQ auprès des entreprises et soutien de l'association dans le cadre de recherche de financement,
- Soutien de l'association dans la préparation et le suivi d'une position dans le cadre de la publication d'un projet de règlement liés à la procréation assistée au Québec,
- Préparation en collaboration du président de l'ACIQ d'un discours lors de la participation de celui-ci à la conférence sur les aspects éthiques en fertilité,
- Liaison entre l'ACIQ et le CHU Sainte Justine pour le développement du programme Santé de la mère et de l'enfant,
- Soutien continu et au besoin du président de l'ACIQ dans le cadre de ses activités internes.

Entrevues :

- avec journal le devoir a trois reprises (2 Montréal et 1 Ottawa),
- avec l'Émission JE,
- en réponse au Journaliste du Devoir David Desjardins,
- à la clinique Ste-Justine pour la nouvelle clinique PMA,
- avec Radio-Canada à deux reprises,
- Un documentaire est en production avec Radio Canada et la clinique OVO qui met en œuvre un protocole PMA de A à Z,
- avec la revue Vita un article complet sur la FIV,
- Diverses rencontres sous forme de projet auprès de différents ministères et divers partenaires sont en cours pour augmenter nos ressources de financement.

Remarque : Il ne faut pas oublier que 2012 est une année charnière pour l'ACIQ! En effet, nous avons consolidé notre régie interne ce qui a eu pour impact auprès de nos partenaires financiers



de maintenir leurs dons récurant depuis la fondation de l'ACIQ. Nous croyons avoir réussi la commande de nos partenaires en ayant mis de l'avant ce que nous leurs promettions.

Site Internet : comme signalé précédemment dans ce rapport, le site Internet de l'ACIQ est en reconstruction. Le choix de la firme qui travaille sur ce mandat s'est réalisé en novembre 2012 après avoir fait plusieurs soumissions. La livraison du nouveau site se fera d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2013.

<http://www.aciq2005.ca/>

Sondages réalisés sur Facebook auprès des membres : en novembre

- **Petit sondage maison, êtes-vous en traitement de fertilité actuellement?**

OUI
26 votes

NON
39 votes

- **A quel endroit vous suivez vos traitements?**

Dans une clinique privée
41 votes

Dans une clinique publique (centre hospitalier)
18 votes

Démarches administratives :

Modifications aux règlements de régie interne de l'ACIQ :

Ceux-ci sont adoptés lors de l'AGA 2012. Ces changements sont les suivants :

- au point 4.01 : il est proposé de réduire à le nombre d'administrateurs à 7 au lieu de 11.
- au point 4.02: il est proposé de réduire le nombre d'administrateur de 7 à 11 pour les élections.
- au point 4.03: il est proposé d'ajouter que lorsqu'un membre est intéressé pour se présenter au conseil d'administration de l'ACIQ, il lui faut envoyer son intention par courrier 10 jours avant l'AGA.
- au point 8.02: il est proposé de changer les dates concernant l'année financière afin que celle-ci soit du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année.

Modifications au REQ (registre des entreprises du Québec) :

Le 29 août 2012, une déclaration de mise à jour courante est transmise par voie électronique au Registre des entreprises du Québec dans le but de modifier, prioritairement, 2 éléments :



- l'adresse de l'Association (un casier postal ne constitue pas une adresse pour le REQ – l'adresse choisie est celle de la clinique OVO),
- les administrateurs (démissions, nouveaux, postes au sein du CA, etc.) ...

Le 11 décembre 2012, une nouvelle déclaration de mise à jour courante est réalisée pour modifier une nouvelle fois l'adresse de l'ACIQ et inscrire celle du bureau de Trois-Rivières (évitant ainsi un parti pris pour une clinique de fertilité en particulier).

Cette dernière modification est effectuée suite à l'acceptation par le conseil d'administration du ROBMS (regroupement des organismes e base en santé mentale) de devenir membre. La demande d'adhésion est rédigée et déposée aux alentours du 19 octobre 2012.

Modification de l'année fiscale :

Le 29 octobre 2012, une demande de modification de l'exercice financier de l'ACIQ est déposée auprès de Revenu Québec et Revenu Canada suite à la modification des règlements de régie interne de l'ACIQ. Cette demande se justifie par le fait que la majorité des OBNL (organisme à but non lucratif) du Québec, financée par le Ministère de la santé et des services sociaux, de même que ce dernier, fonctionne du 01 avril au 31 mars de chaque année. L'ACIQ souhaite donc adhérer à la même période d'exercice financier dans le but de faciliter sa gestion et sa reddition de compte, s'il y a lieu.

Soutien financier :

L'ACIQ obtient du soutien financier de la part de partenaires importants tels que :

- EMD Serono Canada, compagnie pharmaceutique
- Merck Frost, compagnie pharmaceutique
- Clinique de fertilité OVO
- Clinique de Fertilité de Montréal
- Pharmacie Lynn Blouin

Grâce à cet apport financier, il est garanti aux partenaires une visibilité sur le site Internet de l'association.